

Madame la présidente,

Monsieur le Directeur général,

Merci à l'OMPI pour ses efforts renouvelés afin de faire face aux crises successives que nous traversons depuis 2019, tout en assurant sa mission de protection et de promotion de la propriété intellectuelle.

Une mission qui suppose adaptabilité et réactivité face aux turbulences de ce monde.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué un ébranlement tragique pour son peuple, mais aussi pour la région et le monde. C'est pourquoi, la France demande que l'OMPI soit solidaire et s'engage dans son domaine de compétence aux côtés des Ukrainiens.

Mme la présidente, alors que le monde est menacé de fractures irrémédiables, nous avons besoin d'unir nos forces. Un multilatéralisme fort, efficace est plus que jamais nécessaire. Les organisations multilatérales, telles que l'OMPI doivent contribuer à des solutions de sortie de crise.

L'OMPI et ses Etats membres doivent œuvrer pour la poursuite du travail de coopération, mais aussi et tout autant du travail normatif qui leur est assigné. La France pense en particulier à la protection de la radiodiffusion, à la protection des ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore, à la protection des dessins et modèles et à la promotion des indications géographiques. Il y va de l'acceptation universelle du système de propriété intellectuelle pour l'adapter aux évolutions du monde et de nos sociétés.

La deuxième priorité, mettre la propriété intellectuelle au service du développement humain.

L'innovation doit être au service de la stratégie de croissance des économies les moins avancées, ou en transition pour contribuer à leur développement. Elle doit permettre en priorité la diffusion des biens essentiels liés à l'accès aux soins et à la sécurité alimentaire. L'innovation doit être pour tous et ouverte à tous, jeunes, femmes, petites entreprises, quels que soient leur origine géographique et le niveau de développement économique de leur pays.

La France soutient activement l'innovation et particulièrement la mise en œuvre de solutions pour la recherche médicale et pour la lutte contre le changement climatique.

Les ambitions de la France pour cette 63^{ème} session sont hautes, à la mesure de celles fixées par la convention instituant l'Organisation, d'encourager l'activité créatrice, de promouvoir la propriété intellectuelle à travers le monde et de rendre plus efficace l'administration solidaire des Unions.

Je vous remercie,